



Le téléchargement à l'épreuve de la morale : justification et dénonciation au regard des pratiques

Christèle Dondeyne et Sonia Lefeuvre

Atelier de Recherches Sociologiques (EA-3149)

28 et 29 mai 2009, Trégastel.

<http://www.marsouin.org>



■ **Objectif / question.**

Comment les internautes qui téléchargent se justifient quant à la légalité de leur pratique ? Se perçoivent-ils dans l'illégalité ? Se qualifient-ils de pirates, de voleurs ou en d'autres termes ?

■ Méthodologie qualitative.

- **Entretiens semi-directifs auprès d'usagers et de non usagers de téléchargement de fichiers audio et vidéos via le peer to peer**
- **Entretiens collectifs auprès d'adolescents**

■ Résultats

- **Les amateurs de films**
- **Les adeptes**
 - des références esthétiques éclectiques
 - des cinéphiles et des cinéphages
 - compromis éthiques : défendre la création/ accéder aux œuvres/ mépris pour l'industrie
- **Les réfractaires**
 - références classiques, culture légitime
 - désintérêt pratique et refus de principe

■ Résultats

- Les partagés
- *Quête de sens et proximité de la création*
- *Maîtrise technique et ambivalences éthiques : droits d'auteur, en principe et en pratiques*
- *Obstacles techniques et tolérance éthique : le téléchargement, jeu d'enfants & accès à la culture*

Le public adolescent

- Une conscience relative du caractère illégal du téléchargement...
- Les justifications quant à la moralité de la pratique
 - Le téléchargement modéré
 - L'intention
 - La dénonciation de la société marchande

■ Conclusion et perspectives

Des justifications proches des mondes civiques selon les modèles de justification de Thevenot et Boltanski

Les modes de justifications des « entrepreneurs de morale » : une référence au monde marchand.